



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Cereales

Question écrite n° 25730

#### Texte de la question

M Eric Dolige attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la foret sur l'effondrement des prix de marche des cereales, en particulier du ble dur et du mais. La gestion de la commission de Bruxelles empeche toute veritable politique d'exportation attendue par les professionnels, en particulier par le syndicat des negociants en grains, engrais et produits du sol. Il s'avere urgent de mettre tout en oeuvre pour que les exportations des cereales francaises puissent etre augmentees dans les meilleurs delais. Il lui demande quelles mesures il compte prendre a cet effet dans le sens des legitimes revendications des professionnels.

#### Texte de la réponse

Reponse. - On constate en effet que, pendant le mois de janvier, les cours de ces produits ont connu des chutes importantes, passant d'environ 124 francs par quintal a 118 francs par quintal au stade rendu Rouen. La situation semble s'etre stabilisee depuis quelques semaines autour de ce niveau. Plusieurs raisons expliquent ces difficultes, qui affectent avant tout le marche du ble. L'abondance et la qualite de la recolte anglaise de cette annee a diminue la part francaise dans les exportations communautaires pendant le debut de la campagne. Les cereales francaises, qui souffraient alors de prix trop eleves par rapport a leurs concurrentes britanniques, n'etaient pas competitives a l'exportation. La situation s'est depuis renversee, les prix anglais remontant et les prix francais diminuant, et c'est a nouveau la production francaise qui est la premiere a etre exportee malgre, semble-t-il, quelques problemes qualitatifs. Il reste que la France a exporte moins de ble que les autres annees a cette epoque de la campagne, alors que la Communaute dans son ensemble est en avance sur son programme d'exportation. Les quantites tres importantes qui restent donc disponibles, et qui font craindre un stock de report eleve, pesent sur les cours. Cette situation ne serait cependant pas excessivement preoccupante si nous pouvions avoir l'assurance qu'une bonne partie au moins des quantites excedentaires vont etre exportees. La politique d'exportation tres mesuree de la commission, motivee par les negociations commerciales en cours du cycle de l'Uruguay, a fait craindre que ce ne serait pas le cas. C'est dans cette perspective que le ministre de l'agriculture et de la foret est intervenu au conseil des ministres de la Communaute pour regretter cette politique commerciale trop prudente. Il reste determine a ce que, si des contrats d'exportation interessants sont signes, les certificats necessaires puissent etre delivres par la commission. Sur les autres marches, ble dur et mais principalement, la situation des exportations est moins preoccupante, meme si le marasme actuel du marche du ble tendre touche l'ensemble des cereales. Pour le ble dur, le solde a exporter sur les pays tiers est tres reduit en France - 150 000 tonnes au plus - et une bonne partie de ces quantites sont realisees. Le stock de report francais devrait etre extremement faible. En mais, la France a obtenu l'ouverture des adjudications des novembre, et les exportations se sont poursuivies depuis a un rythme regulier qui devrait nous permettre de realiser nos objectifs.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Dolige](#) ?ric

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question** : 25730

**Rubrique** : Agro-alimentaire

**Ministère interrogé** : agriculture et forêt

**Ministère attributaire** : agriculture et forêt

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 19 mars 1990, page 1264